



CONSEIL GENERAL

Bremblens, février 2021

## A LA POPULATION DE BREMBLENS

# lundi 22 mars 2021 à 18h30

à la salle communale

aura lieu **l'assermentation des Autorités communales** par Mme Arn, Préfète du district de Morges.

La mise en place du bureau du Conseil, ainsi que **des commissions permanentes pour la législature 2021-2026** sera également à l'ordre du jour.

Les citoyens et citoyennes **suisses et étrangers qui remplissent les conditions légales pour exercer les droits politiques au niveau communal**, peuvent naturellement faire partie du nouveau Conseil, et sont donc cordialement invités à cette séance. **Les membres actuels du Conseil général seront convoqués par lettre séparée.**

Pour des raisons d'organisation, nous recommandons, à toutes les personnes n'étant pas encore membres du Conseil général et qui souhaitent le devenir, de prendre contact avec le bureau de l'administration communale, afin qu'une liste nominative puisse être établie avant la séance du 22 mars (tél. 021/801.19.11 greffe@bremblens.ch)

L'ordre du jour sera le suivant :

1. *Assermentation des membres du Conseil général (par Mme Arn, Préfète)*
2. *Assermentation des membres de la Municipalité (par Mme Arn, Préfète)*
3. Election du (de la) Président(e) du Conseil général
4. Election du (de la) secrétaire du Conseil général
5. Elections statutaires : Vice-Président(e)  
Scrutateurs(trices)  
Scrutateurs(trices) suppléant(e)s  
Commission de gestion/finances et suppléant(e)s  
Commission de recours en matière informatique et suppléant(e)  
Commission de recours en matière d'impôts communaux et de taxes spéciales et suppléant(e)

Bienvenue à toutes et à tous.

### Le bureau du Conseil

Le Président \_\_\_\_\_ Le secrétaire :

Stéphane Mühlerrudin \_\_\_\_\_ Emile Favre

